

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2018

EMPRUNT

Monsieur le Maire présente les différentes propositions de prêt reçues. Après étude, le conseil municipal retient la proposition d'emprunt de 80 000 € du crédit mutuel sur 15 ans à un taux fixe de 1.28 % avec échéances fixes trimestrielles.

ROUTE DEPARTEMENTALE 13

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le conseil départemental a accordé une subvention de principe pour les travaux le long de la RD13 sous réserve de l'avis du CAUE. Cet organisme a émis des préconisations concernant les aménagements prévus. Une rencontre a été organisée avec le CAUE, l'ATDA et l'UTT afin d'étudier les différentes possibilités d'aménagement.

VOIRIE 2018

Le conseil municipal sollicite la subvention définitive du Conseil Départemental pour les travaux de voirie pour un montant de 4 164 €.

DEMATÉRIALISATION DELIBERATIONS

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture en date du 29 Mai 2018 concernant la dématérialisation de l'envoi des actes au contrôle de légalité. Le conseil municipal autorise la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire. Il approuve la convention ACTES et autorise le maire à signer cette convention.

PEPIT

Madame Foucaud présente PEPIT, chasse aux trésors à partir d'une application, mise en place par le CAUE. Cette formule attire déjà des touristes.

LINKY

Monsieur le Maire informe que le nouveau compteur LINKY sera installé sur la commune à partir du mois d'août. Il rappelle les arguments donnés par Enedis pour répondre aux différentes questions des opposants à ce système. Un dépliant explicatif est remis à chaque élu.

ARCHIVES

Le conseil municipal est favorable au dépôt d'archives communales aux Archives départementales. Un inventaire sera fait et la commune conserve la possibilité de consulter et récupérer des documents si nécessaire.

SITE INTERNET

Le site de la commune est régulièrement piraté. Plusieurs sociétés seront consultées pour la mise en place d'un site beaucoup plus sécurisé.

CAMERA

De nombreux actes de malveillance sont constatés au camping, au local technique et vers les conteneurs de tri. Le conseil municipal va étudier la possibilité d'installer des caméras.

TENNIS

Le terrain de tennis est en mauvais état. Un panneau « fermé » sera affiché.

RANDONNEE DEVOIR DE MEMOIRE

Monsieur le Maire informe que l'association cyclotourisme de Chauvigny (Vienne) suit le tracé complet de la ligne de démarcation de l'époque « juin 1940-mars 1943 et passera une nuit au camping. La commune, l'association des anciens combattants et du souvenir français les accueilleront dimanche 08 juillet.